



European Regional Science Association, Greek section [ERSA-GR]



Association de Science Régionale De Langue Française [ASRDLF]

**"Les défis de développement pour les villes et les régions
dans une Europe en mutation"**

5-7 juillet 2017, Université Panteion, Athènes, Grèce

**Dynamiques d'investissement agricole dans l'InterSCoT toulousain : une analyse qualitative des
décisions en milieu périurbain**

Mikaël Akimowicz

Charilaos Képhaliacos

Université Toulouse 1, LEREPS

ENSFEA, LEREPS

Manufacture des Tabacs,

2, route de Narbonne

21 allée de Brienne

BP 22687

31042 Toulouse Cedex

31326 Castanet Tolosan Cedex

mikael.akimowicz@gmail.com

charilaos.kephaliacos@educagri.fr

Résumé

L'urbanisation rapide des terres à proximité des centres urbains soulève la question de la gouvernance foncière et pose, plus particulièrement, celle de la pertinence des démarches de construction territoriale pour préserver un secteur agricole viable dans les espaces périurbains. Dans cette communication, nous proposons d'éclairer les dynamiques de la gouvernance de l'activité agricole dans les espaces périurbains et la capacité des acteurs à encadrer et soutenir les stratégies d'adaptation des agriculteurs. A travers le prisme des décisions d'investissement des agriculteurs qui, en fin de compte, rendent compte de leur perception de l'insertion de leur activité dans le projet territorial, nous analysons l'impact de la démarche de territorialisation de l'InterSCoT toulousain dans le Sud-Ouest de la France. Notre démarche qualitative s'appuie sur la réalisation d'entretiens, avec vingt agriculteurs sélectionnés en fonction de critères socio-économiques et géographiques, lors

desquels nous avons recueilli les cartes mentales de leur décision d'investissement et un focus group, avec des acteurs de la planification urbaine et de l'encadrement agricole, pour valider les conclusions des analyses des entretiens. Nos résultats soulignent des dynamiques observées ailleurs dans d'autres espaces périurbains (diversité des stratégies d'adaptation aux caractéristiques de l'environnement périurbain, conflits entre acteurs, tensions sur le marché du foncier) qui témoignent de la pertinence de notre échantillon. De plus, ils mettent en avant un manque de coordination entre les acteurs traditionnels du monde agricole et les organismes d'aménagement urbain. Porteurs de visions de l'activité agricole parfois divergentes, leurs actions respectives manquent parfois de cohérence. La remise en question de pratiques et d'outils d'aide à la décision parfois anciens et la définition d'une vision commune pourraient annoncer une meilleure insertion de l'activité agricole dans le projet territorial toulousain.

Introduction

Avec l'urbanisation rapide des espaces agricoles à proximité des centres urbains, la question du statut du foncier est à l'origine de débats sur la durabilité et la souveraineté alimentaire des aires urbaines (Zoomers et al. 2017). Leur mise en perspective pose en réalité la question de la gouvernance foncière des aires urbaines dont l'étalement spatial s'accélère (Boisson 2005, Guérin 2005, Jouve et Vianey 2012, Patti 2016). Aujourd'hui, cette gouvernance est envisagée comme une approche globale de l'espace qui définit de nouvelles formes de coordination (Gueringer 2008). Construits par les acteurs, les projets de territorialisation – *i.e.*, la définition d'une zone géographique aux frontières délimitées au sein de laquelle les relations sont organisées et pilotées par des groupes ou des populations particulières qui se reconnaissent dans des projets communs (Sack 1986) – se multiplient.

Suite à la création des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) en 2000, avec la promulgation de la loi relative à la Solidarité et au Renouveau Urbain, le préfet de l'ex-région Midi-Pyrénées a initié en 2001 une réflexion collective sur les enjeux de l'aménagement de l'aire urbaine toulousaine. Cette réflexion a été l'acte fondateur à un projet de territorialisation, l'InterSCoT, qui s'est traduit en 2010 par la définition d'une vision stratégique articulée autour de quatre axes - maîtriser, polariser, relier et piloter. Avec 88% des espaces de l'InterSCoT répertoriés comme agricoles et naturels en 2010, la lutte contre l'étalement urbain, la préservation des espaces agricoles et celle des ressources environnementales se sont imposées comme objectifs prioritaires. Figure de proue du projet, la Couronne verte a été définie comme le « lieu où les vocations non urbaines sont essentielles à maintenir, formant une mosaïque d'espaces agricoles et naturels (...) qui s'affirme aux abords immédiats de la Ville intense » (AUAT 2010). Au sein de l'espace délimité par

l'InterSCoT,¹ la lutte contre la pression urbaine repose sur l'articulation pragmatique de projets agricoles et environnementaux, afin de limiter les conflits d'usage tout en respectant les spécificités locales, plutôt que sur une approche conservatoire, c'est à dire un zonage strict formalisé dans un document d'urbanisme.

Les espaces agricoles de l'InterSCoT étaient traditionnellement orientés vers des activités maraîchères (nord-ouest toulousain), des activités de grandes cultures (sud-est et ouest toulousain) et des activités d'élevage. Aujourd'hui, les espaces agricoles de l'InterSCoT, à l'origine d'une production générique valorisée sur le marché mondial, font figure d'espaces agricoles favorables (Campagne et Pecqueur 2014) où se développerait le modèle dominant (Allaire et Boyer 1995). Pour ces auteurs, le modèle dominant se forme au sein d'espaces caractérisés par des conditions pédo-climatiques, agro-écologiques et des infrastructures compatibles avec les conditions générales de production. Autrement dit, tout en bénéficiant d'un contexte favorable, les unités de production à l'image du modèle dominant reproduisent les « modalités de production telles qu'elles se présentent à un moment historique et pour une combinaison culturelle et un lieu donné » (Campagne et Pecqueur 2014 : 104). En combinant de manière conventionnelle une quantité moyenne de capital et de travail, une surface moyenne de foncier et en recourant à des itinéraires techniques spécifiques, ces unités génèrent un volume de production, compatible avec les prix relatifs des facteurs de production et les cours du marché mondial, qui assure leur survie (financement de l'activité productive, des investissements et de l'autoconsommation). Howley et al. (2015) ont montré que cette attitude productiviste persistait chez les agriculteurs malgré un changement de régime ; en Europe, de la Politique Agricole Commune caractérisé par le découplage des aides et de la production. Toutefois, la multiplication des contraintes liées à la proximité du pôle urbain toulousain, et l'émergence d'espaces périurbains, semble avoir remis en cause la prégnance du modèle dominant au sein de l'InterSCoT ; elle pousserait les agriculteurs à valoriser des actifs spécifiques territoriaux sur les marchés urbains (Duvernoy 2016).

Les espaces périurbains, lieux de rencontre des influences urbaines et rurales (Berger 1989, Vianey et al. 2006, Berdegué et al. 2015), sont des espaces intermédiaires dont la composante agricole a longtemps été perçue comme une réserve foncière pour résidents urbains en mal de ruralité. Aujourd'hui, cette dernière est plutôt considérée comme une ressource à protéger. A l'échelle de l'exploitation agricole, ces enjeux fonciers se traduisent par un ensemble d'opportunités, proximité des marchés urbains (Alasia et al. 2009, Boutet et Serrano 2013), et de contraintes (Pérès 2009, Abelairas-Etxebarria et Astorkiza 2012, Latruffe et Piet 2014), compétition pour le foncier,

¹ Dans la suite de cet article, l'espace délimité par l'InterSCoT sera assimilé à l'InterSCoT, projet politique de construction territoriale.

surcoûts de production (Nehring et al. 2006) et conflits d'usage (Darly et Torre 2013, Wästfelt et Zhang 2016), auxquelles doivent s'adapter les agriculteurs (Bryant et Johnston 1992, Bernard et al. 2006, Houdart et al. 2012). En mobilisant leurs représentations du monde, les agriculteurs peuvent construire des prédictions relatives aux évolutions de leur environnement et définir des projets. Mis en œuvre à travers les décisions d'investissement, ces projets permettent aux agriculteurs de s'adapter à leur contexte productif et témoignent de la futurité, au sens de Commons, dans laquelle s'insèrent les agriculteurs (Commons 1934, Gislain 2002, Billaudot 2009).

Dans les espaces périurbains de l'InterSCoT, la question agricole est à la fois entre les mains de la profession agricole, un ensemble d'acteurs traditionnels du monde rural (Chambre d'Agriculture, Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural² - SAFER, syndicats agricoles, coopératives, groupements de producteurs, ...), et de celles d'organismes d'aménagement urbain pour lesquelles la question agricole est un enjeu récent. Malgré des expertises et des routines organisationnelles différentes, ces deux catégories d'acteurs interagissent. Empreintes d'une forme de subjectivité résultat des jeux locaux d'acteurs, leurs actions, déterminées par leurs représentations de l'activité agricole, peuvent aboutir à des incompréhensions, voire à des conflits (Talbot 2010, Taylor et Van Grieken 2015). La bonne coordination des acteurs de l'InterSCoT est donc un enjeu primordial du fait de leur diversité. Dans cette communication, nous proposons d'éclairer les dynamiques de la gouvernance de l'activité agricole dans les espaces périurbains et la capacité des acteurs à encadrer et soutenir les stratégies d'adaptation des agriculteurs. Notamment, nous nous demandons si la conception du modèle dominant ne serait pas à l'origine de conflits entre acteurs dans le cadre d'une dynamique territoriale. Plus particulièrement, nous souhaitons comprendre si des espaces de concertation émergent et se développent à l'échelle d'un territoire sous influence urbaine de manière à promouvoir un secteur agricole dynamique tout en tenant compte des besoins des agriculteurs. En d'autres termes, l'originalité de cette communication repose sur l'intérêt qui est porté à la coordination des parties prenantes des territoires périurbains, dont l'activité conditionne la viabilité du secteur agricole, à travers le prisme des décisions d'investissement des agriculteurs qui, en fin de compte, rendent compte de leur perception de l'insertion de leur activité dans le projet territorial.

Notre démarche, qualitative et compréhensive, repose sur l'analyse des cartes mentales d'agriculteurs de l'InterSCoT toulousain et la réalisation d'un focus group avec des acteurs appartenant à des organismes agricoles ou en charge de l'aménagement urbain. Elle s'inscrit dans la tradition institutionnaliste des sciences économiques en mettant en avant une approche qui éclaire

² Les SAFERs sont organisées en réseau. Le territoire de l'InterSCoT toulousain dépend, pour la période concernée par cette recherche, de la SAFER Gascogne Haut-Languedoc.

les représentations des freins et leviers micro- et méso-économiques influençant l'action des agriculteurs (Wilber et Harrison 1978, Singh et al. 2016). Nous avons ainsi recueilli les cartes mentales des décisions d'investissement des agriculteurs, des représentations graphiques en forme de réseau des facteurs influençant la décision d'investissement (Gray et al. 2012) dans le but de mettre en exergue le poids des structures de gouvernance de l'activité agricole sur les décisions d'investissement. Notre échantillon téléologique est composé de vingt agriculteurs qui ont été sélectionnés en fonction de critères socio-économiques afin de capter la diversité des systèmes agricoles du territoire. Le focus group a ensuite permis de valider les analyses des cartes mentales des agriculteurs. Les résultats montrent principalement qu'à l'heure actuelle il existe un manque de coordination entre les différents acteurs du territoire dont les outils de travail ne reflètent pas nécessairement les enjeux présents de la question agricole de l'InterSCoT toulousain.

Dans la section suivante, la synthèse des résultats de la littérature montrera que l'agriculture est considérée comme un actif territorial et la complexité, dans un territoire périurbain, de la prise de décision d'investissement des agriculteurs. La troisième section détaillera la méthode et les données utilisées. Les résultats seront présentés et discutés dans la quatrième section.

Revue de la littérature : l'activité agricole, un enjeu pour les territoires périurbains

La mise en place du territoire de l'InterSCot toulousain repose sur l'intégration dans le projet territorial de l'activité agricole des franges périurbaines du territoire. Dans cette section, nous explorons la place occupée par l'agriculture dans le processus de construction territoriale. Nous montrerons, d'une part, que les externalités agricoles peuvent constituer une ressource territoriale et, d'autre part, que la définition d'une vision partagée est indispensable à l'activation de cette ressource.

Les exploitations agricoles s'insèrent à la fois dans une dynamique de filière et une dynamique territoriale (Rastoin et Gherzi 2010). Depuis la deuxième moitié du vingtième siècle, les décisions des agriculteurs français, et notamment leurs décisions d'investissement, ont été pilotées en grande partie par les filières (Hervieu et Purseigle 2013, Campagne et Pecqueur 2014). L'émergence politique récente des territoires a toutefois changé la donne. Les « politiques dites territoriales visent un développement plus intégré et plus transversal par rapport aux politiques sectorielles, et surtout un développement défini à l'échelle locale » (Duvernoy 2016 : 801). Lieux de décision où sont mis en œuvre des processus de développement, les territoires sont construits par les acteurs (Colletis et al. 2005, Campagne et Pecqueur 2014, Gueringer et al. 2016). Cette construction requiert i) l'émergence de coordinations efficaces entre des acteurs aux rationalités et intérêts divergents et ii) la mise en valeur des ressources spécifiques du territoire telles que, par

exemple, une production agricole, des aménités ou un panier de biens et services (Colletis et Pecqueur 2005, Torre et Beuret 2012, Gueringer et al. 2016).

Dans leur analyse du processus de territorialisation de l'intercommunalité montpelliéraine, Jarrige et al. (2006 : 397) estiment que l'agriculture « constitue à ce titre un actif spécifique remarquable à condition de faire l'objet d'une véritable activation-requalification en tant que ressource du territoire ». Ce point de vue est d'ailleurs partagé par Vianey et al. (2006), Gueringer (2008), ou encore Duvernoy (2016) dans le cadre de l'analyse d'autres territoires français. Le caractère multifonctionnel de l'agriculture pourrait notamment être assez facilement mis en valeur dans les espaces périurbains (Zasada 2011). L'agriculture n'est donc pas *de facto* une ressource sur laquelle peut s'articuler un projet de territorialisation ; il faut en activer le potentiel. D'une part, parce que les agriculteurs développent des stratégies variées qui n'entrent pas toujours en résonance avec les projets territoriaux dans lesquels leur activité s'insère. Ce serait plus particulièrement le cas dans les espaces périurbains où les stratégies des agriculteurs sont structurées par des logiques variées : agrandissement foncier, mise en place d'ateliers ou de production à forte valeur-ajoutée moins gourmands en foncier, double activité, voire attente des propriétaires fonciers dans le cadre d'une volonté de conservation du patrimoine familial (Houdart et al. 2012, Duesberg et al. 2017). D'autre part, parce que les conflits entre agriculteurs et résidents urbains, fréquents dans les espaces périurbains, révèlent un manque de coordination entre acteurs (Cadieux et al. 2013, Darly et Torre 2013, Akimowicz et al. 2016). A travers la révélation des ressources et actifs du territoire, il semblerait que ces conflits peuvent être atténués du fait d'une meilleure coordination des acteurs (Colletis et Pecqueur 2005, Del Corso et Képhaliacos 2012, Campagne et Pecqueur 2014).

La coordination efficace entre acteurs nécessite, en effet, de définir une vision commune qui faciliterait l'anticipation des actions de chacun afin de diminuer les risques de tension ou de conflit (Bazzoli 1999, Del Corso et Képhaliacos 2012, Torre et Beuret 2012). Au cœur de ce processus de coordination, Duvernoy (2016) a mis en évidence le rôle bénéfique des partenariats informels qui permettent de faire vivre un projet de territorialisation. Les réseaux constitués par les relations personnelles mais aussi professionnelles ou administratives des agriculteurs sont des facteurs de coordination. L'articulation inadéquate de ces différentes relations peut se révéler à l'origine de l'échec des actions collectives du fait du manque d'espaces de concertation où se construiraient les procédures de coordination (Crespo et al. 2014, Del Corso et al. 2015). Les groupements professionnels locaux sont de tels espaces (Bernard et al. 2005, Bernard et al. 2006, Jarrige et al. 2006). A travers l'échange d'information au sein de ses réseaux, chaque agriculteur construit sa propre représentation du métier, une forme d'identité, qui influence les pratiques adoptées dans un

contexte technico-économique particulier (Stenholm et Hytti 2014, Taylor et Van Grieken 2015). La nature des réseaux construits par les agriculteurs opèrerait une sélection de l'information qui déterminerait leur capacité à s'insérer au sein d'un projet de territorialisation dans lequel leur vision sera confrontée aux visions des autres acteurs du territoire. Pour Fleury et Moustier (1999), l'agriculture périurbaine est en reconquête de la ville à travers le développement d'une démarche qualité centrée sur le producteur et le contexte de production, ainsi que la production de nouveaux biens immatériels. Ces auteurs concluent à la coexistence de deux formes d'agriculture périurbaine, une, en voie de rupture, de par sa faible capacité à s'insérer dans une démarche territoriale, et une autre, en construction, qui a tout à gagner à se positionner comme actrice de la construction territoriale. L'agriculture serait en outre un mode d'occupation de l'espace peu coûteux pour gérer l'espace sur le moyen terme (Fleury et Moustier 1999, Bertrand et al. 2006). Enfin, l'analyse de la presse locale montre que l'image de l'activité agricole renverrait à son rapport à la fois à la ville et aux productions, deux critères qui permettraient de catégoriser les acteurs agricoles soit comme des agents participant à la construction territoriale, soit comme des concurrents pour l'accès au foncier (Duvernoy et Bacconnier-Baylet 2011). Ces dichotomies semblent faire écho à des images idéalisées de l'agriculture qui imprégneraient plus particulièrement les citoyens (Davoudi et Stead 2002, Burton et Wilson 2006, Cadieux et al. 2013). Pour les organismes en charge du développement territorial, c'est donc une activité agricole hétérogène dans ses rapports avec le milieu urbain, à la fois en besoins d'accompagnement et de soutien politique, qui se déploie dans les espaces périurbains.

En modifiant le rapport centre-périphérie, l'introduction des SCoTs comme outils de planification de l'agglomération toulousaine a renouvelé le processus de planification (Lefèvre et Bonnin-Oliveira 2011). Pour ces auteurs, le recours à une nouvelle échelle de réflexion et la définition d'une vision stratégique, déclinée aux différents SCoTs pour tenir compte des spécificités locales, offrent des opportunités pour aboutir à un développement plus cohérent. Ce serait plus particulièrement le cas pour les agglomérations semblables à l'agglomération toulousaine, c'est à dire confrontées à un étalement urbain rapide et à un phénomène de périurbanisation prononcé. Avec plus de 80% d'espaces agricoles et naturels, l'intégration des espaces agricoles, et donc des acteurs agricoles, dans le processus de territorialisation de l'InterSCoT est une priorité. C'est pourquoi, au-delà du projet de territorialisation, le principe de Couronne verte a été adopté en 2012. Les objectifs affichés sont de lutter contre l'avancement du front urbain et de soutenir le développement d'un espace multifonctionnel où se côtoieraient activités agricoles périurbaines, espaces forestiers et de loisirs (AUAT 2016). Cette approche, similaire à celle de la Ceinture de verdure de l'Ontario (*Ontario's Greenbelt*), Canada, qui a fait l'objet de nombreuses recherches, est toutefois source d'interrogations. Fung et Conway (2007) ont révélé que l'urbanisation des terres

ontariennes n'a été que partiellement contrôlée, celle-ci se poursuivant au-delà de la Ceinture. Deaton et Vyn (2010) ont ensuite montré que le zonage n'a pas eu d'impact à la baisse significatif sur le prix des terres agricoles de la Ceinture cinq ans après son instauration, hormis sur le prix des parcelles sous influence urbaine à proximité de la bordure intérieure du zonage. Cadieux et al. (2013) ont identifié que la définition imprécise du projet, notamment la compréhension du terme « campagne protégée » (*protected countryside*), a été source de conflits entre acteurs du territoire. Li, Vyn et al. (2016) ont montré que la Ceinture a eu un impact négatif sur l'investissement, contrairement aux objectifs affichés. Enfin, Akimowicz et al. (2016) ont conclu que la préservation des terres agricoles n'est pas une mesure suffisante pour préserver un secteur agricole dynamique à proximité de la métropole de Toronto.

Dans cette revue de la littérature, nous avons montré que l'insertion de l'activité agricole dans le projet territorial de l'InterSCoT toulousain ne va pas forcément de soi. Nous nous demandons donc dans quelle mesure le projet de l'InterSCoT et ceux des acteurs territoriaux parties-prenantes de la question agricole prennent en compte la pluralité des formes d'agriculture du territoire. Malgré un consensus *a minima* autour de l'objectif de préserver les terres agricoles, une analyse de la presse locale souligne toute la difficulté pour atteindre cet objectif (Duvernoy et Bacconnier-Baylet 2011). Avant de présenter les résultats de notre analyse des décisions d'investissement des agriculteurs et des rapports entretenus par les organismes en charge de l'activité agricole entre elles, nous détaillons maintenant la méthode employée et les données utilisées pour répondre à notre questionnement.

Méthode et données

Méthode

Pour évaluer la capacité des agriculteurs à construire leur projet professionnel et leur outil de travail au sein de l'interSCoT, nous avons décidé de nous concentrer sur leurs décisions d'investissement. Pour les agriculteurs, les décisions d'investissement ont une futurité assumée que traduisent les concepts de *intended behaviour* employé par Howley et al. (2015) et de *planned behaviour* utilisé par van Dijk et al. (2016). Le modèle de l'exploitation familiale étant toujours majoritaire au sein de l'InterSCoT, nous avons décidé de travailler à l'échelle du ménage agricole qui englobe à la fois la composante professionnelle, l'exploitation agricole, et familiale, le ménage. Il est d'ailleurs souvent difficile de distinguer ces deux composantes tellement celles-ci sont enchevêtrées (Lobley et Potter 2004, Inwood et Sharp 2012, Hansson et al. 2013). A notre connaissance, il n'existe aucune base de données susceptible de nous fournir l'information nécessaire à une analyse minutieuse des décisions individuelles d'investissement en tenant compte du caractère familial des exploitations. Nous avons

donc décidé de recueillir notre propre information à travers une enquête qualitative centrée sur l'élicitation de cartes mentales, des représentations simplifiées du monde qui permettent à un preneur de décision de surmonter la complexité de son environnement.

C'est une méthode flexible construite pour révéler les facteurs que les agriculteurs perçoivent comme importants pour prendre une décision d'investissement. La force des cartes mentales repose sur la possibilité de révéler la dynamique d'un système sans pour autant connaître les règles sous-jacentes à son fonctionnement (Groumpos 2010, Jones et al. 2011). Les cartes mentales permettent donc de capturer les représentations que se font les agriculteurs de la décision d'investissement et de comprendre les raisons de leur action. Surtout, c'est un très bon moyen pour accéder aux croyances et aux valeurs qui structurent les représentations du monde des agriculteurs interrogés et de révéler les aspects professionnels et familiaux des décisions d'investissement agricole. A travers les cartes mentales, nous accédons donc aux représentations des intérêts des agriculteurs interrogés (Carley et Palmquist 1992, Isaac et al. 2009). Enfin, cette méthode permet d'aborder de manière dynamique la structure mentale des agriculteurs interrogés en offrant un espace pour évoquer les causes et les anticipations qui structurent leur réflexion. Ainsi, il est possible, lorsque cela est nécessaire, d'observer le chemin suivi ou anticipé par les agriculteurs. Notre analyse se place donc dans la futurité propre à chaque agriculteur.

Nous avons adapté la méthode développée par Akimowicz *et al.* (2016) aux spécificités de notre terrain de recherche en modifiant certains des facteurs retenus. Ces derniers ont été prédéterminés par les auteurs en fonction des résultats de la littérature, de témoignages d'experts et des hypothèses élaborées pour ce travail de recherche ; ils comprennent des facteurs économiques, sociaux, environnementaux et techniques. L'utilisation de facteurs identiques d'un entretien à l'autre facilite à la fois la comparaison des cartes mentales et la synthèse des discours des agriculteurs. Les entretiens étaient structurés en trois étapes. Premièrement, les agriculteurs ont été invités à classer les facteurs en trois catégories : les facteurs importants, intermédiaires et peu importants. Au cours de cette étape, les définitions des différents facteurs étaient explicitées par les chercheurs pour s'assurer de la bonne compréhension des concepts utilisés. Au cours de la deuxième étape, les agriculteurs devaient organiser les facteurs « importants » en utilisant des flèches de causalité pour relier les facteurs les uns aux autres (Figure 1).

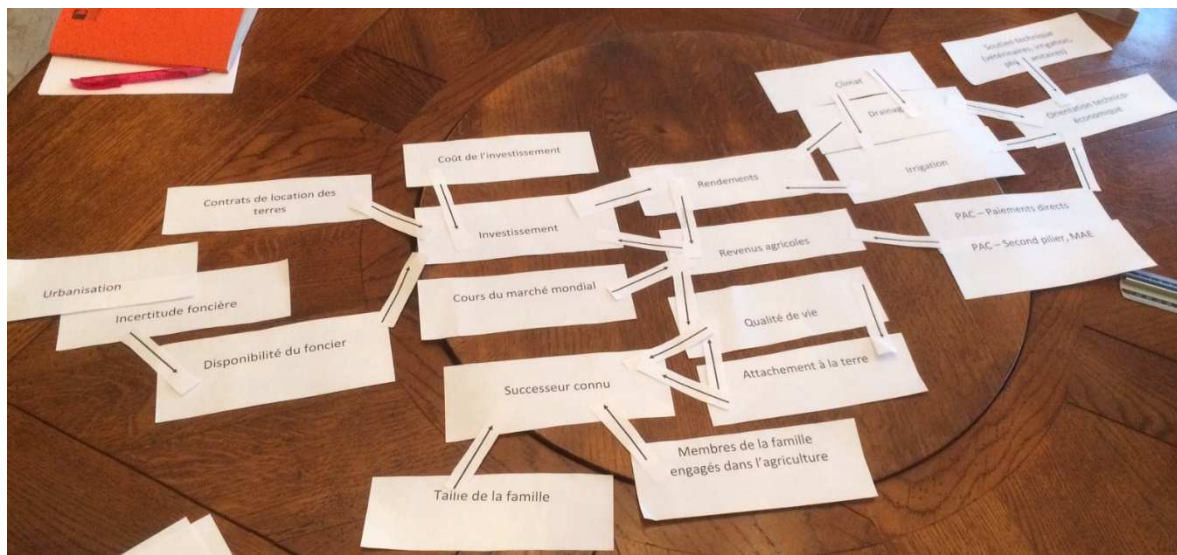


Figure 1 : Carte mentale de la décision d'investissement de l'agriculteur GC3

A ce stade, les agriculteurs pouvaient encore choisir de changer un facteur de catégorie en fonction de leurs besoins pour créer la carte mentale. Cette étape a été réalisée de la manière la plus autonome possible ; les agriculteurs étaient toutefois autorisés à discuter leur compréhension des relations de causalité avec les chercheurs pour s'assurer de la bonne orientation des flèches. Enfin, les agriculteurs ont rempli un questionnaire de nature quantitative à propos de leur exploitation et de leur ménage. Chaque entretien a duré en moyenne deux heures.

Afin d'étayer les résultats de cette première analyse, un focus group a ensuite été réalisé avec des acteurs de l'InterSCoT. Etaient représentés l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire Toulouse aire urbaine (AUAT), Toulouse Métropole, la Chambre Départementale d'Agriculture, la SAFER et des représentants des syndicats agricoles.

Données

L'InterSCoT toulousain est une intercommunalité centrée sur la Commune de Toulouse, chef-lieu de la région Occitanie, dans le sud-ouest de la France. Composé de plus de 440 communes, environ 800 000 ha, l'InterSCoT est dit en pétales car subdivisé en quatre SCoTs. Cette configuration a été retenue afin de faciliter la déclinaison des axes stratégiques de l'InterSCoT à l'échelle de chacun des SCoTs. En effet, la vaste superficie couverte par le territoire regroupe des communes aux profils très différents. Les enjeux peuvent donc sensiblement varier d'un SCoT à l'autre. C'est également le cas du secteur agricole. Dans le cadre de cette recherche, nous avons sélectionné un échantillon de 20 agriculteurs sélectionnés pour capter la diversité des systèmes d'exploitation du territoire de l'InterSCoT (Figure 2).

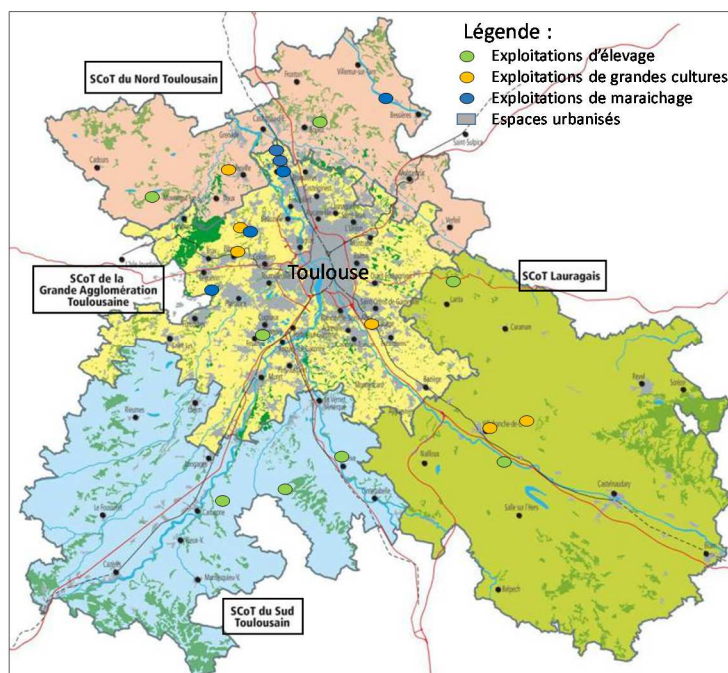


Figure 1 : Localisation des exploitations des agriculteurs interrogés au sein de l'InterSCoT

Le caractère périurbain des exploitations sélectionnées repose sur une lecture fonctionnelle de l'espace : les espaces retenus comme périurbains sont des espaces entretenant des relations à la fois avec le pôle urbain central et avec la périphérie rurale de l'InterSCoT. Le caractère périurbain est donc défini de manière relative. Nous nous sommes concentrés sur trois orientations (grandes cultures, élevage et maraîchage) qui représentent la majorité des exploitations de l'InterSCoT. Ces trois orientations sont également caractéristiques des problématiques rencontrées par les exploitations des espaces périurbains. Alors que les exploitations de maraîchage peuvent facilement tirer profit de leur proximité géographique au pôle urbain, les exploitations de grandes cultures et les exploitations d'élevage sont contraintes par un besoin en foncier plus important et des conflits plus fréquents avec les résidents non-agricoles. Lors de la composition de l'échantillon, une attention particulière a été portée au panachage selon des critères tels que la localisation des sièges d'exploitation au sein de l'InterSCoT, l'âge des exploitants, l'existence d'un repreneur connu ou encore la part des terres en faire-valoir direct, facteurs identifiés par la littérature comme susceptibles de modifier les dynamiques d'investissement des agriculteurs. Les caractéristiques des agriculteurs sont synthétisées dans le Tableau 1. Afin de préserver l'anonymat des exploitants, un code a été attribué à chacun d'entre eux en fonction de l'activité principale développée sur l'exploitation : GC pour grandes cultures, E pour élevage et M pour maraîchage.

En fin de compte, nous avons donc exploité quatre sources d'information. D'un côté, les cartes mentales des décisions d'investissement qui explicitent les facteurs que les agriculteurs

perçoivent comme importants pour prendre une décision d'investissement, les retranscriptions des discours des agriculteurs qui permettent de rentrer dans les détails de leur raisonnement et les réponses à un questionnaire sur les caractéristiques techniques du système agricole développé par l'agriculteur. De l'autre, un focus group avec des acteurs impliqués dans le projet de construction territoriale et dans l'encadrement de l'activité agricole a permis de recouper les résultats de l'analyse précédente et de développer certaines des problématiques évoquées en filigrane par les agriculteurs. Les résultats de notre analyse sont exposés dans la section suivante.

Résultats et discussions

Pour faciliter la compréhension des résultats, nous les avons scindés en quatre temps : trois temps caractéristiques du cycle de vie de l'exploitation agricole lors desquels les besoins d'investissement sont sensiblement différents (l'installation, la maturité du projet agricole et la transmission de l'exploitation ou sa sortie du secteur agricole) et un quatrième temps spécifique à l'action des organismes encadrant la planification du territoire et l'activité agricole. Pour les organismes en charge de l'encadrement de l'activité agricole, les trois étapes de la vie de l'exploitation agricole cités précédemment impliquent d'assumer des fonctions différentes. Ainsi, pour chacun de ces trois temps, nous distinguons les résultats qui concernent directement l'exploitation agricole de ceux qui renvoient à la gouvernance du projet de construction territoriale.

Tableau 1

Orientation	Forme juridique	Surface de l'exploitation (ha)	Part du foncier hors faire-valoir direct	Diversification des revenus du ménage	Age du chef d'exploitation (années)	Plus haut diplôme obtenu	Repreneur connu
GC1	GAEC	308	100%	ETA, entreprise du BTP, revenus du conjoint	59	BPREA	Oui
GC2	EI	65	0%	Découpe de bois de chauffage, agrotourisme	49	BTS	Oui
GC3	GAEC	400	50%	-	55	BTA	Oui
GC4	EI	83	64%	Agrotourisme	59	BTS	Non
GC5	GAEC	410	76%	Revenus du conjoint	60	BPREA	Oui
GC6	EARL	100	30%	Revenus du conjoint	45	BTA	-
M1	EI	10	65%	-	55	CAPA	Oui
M2	GAEC	60	38%	-	50	BTA	Oui
M3	EI	2	0%	-	26	BPE	-
M4	SAS	10	0%	-	67	Ingénieur	Personne morale
M5	EI	1	50%	Revenus du conjoint	43	BPREA	-
M6	Caution solidarité	20	0%	-	36	BPREA	-
E1	EI	26	0%	Agrotourisme	66	Baccalauréat	Non
E2	EI	43	70%	Emploi salarié	35	Ingénieur	-
E3	EARL	220	67%	-	54	BTS	Oui
E4	EI	107	45%	Revenus du conjoint	43	BTA	-
E5	GAEC	168	76%	Transformation, revenus du conjoint	56	BEP	Oui
E6	EI	26	0%	Revenus du conjoint	60	Compta Bac pro ou BTS	Non
E7	EI/EARL	24	0%	Agrotourisme	50	BTS	Oui
E8	EI	182	75%	Revenus du conjoint	34	BTS	-
Echantillon	-	108	64%	-	50	-	-
Département	-	52	51%	-	53	-	-

L'installation : implantation d'un projet agricole

L'installation est une étape cruciale pour de nombreux agriculteurs. Au sein de l'InterSCoT des organismes sont chargés d'encadrer cette démarche et des aides sont accessibles. Pendant les entretiens, les agriculteurs ont évoqué le rôle joué par l'ADASEA (Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles) et par l'ADEAR (Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural), deux organismes caractérisés par des trajectoires différentes. D'un côté, l'ADASEA et les Chambres Départementales d'Agriculture ont fusionné en 2009 en raison du resserrement des finances publiques. Il n'a donc pas été possible d'évaluer spécifiquement l'impact des ADASEA dans la construction du territoire de l'InterSCoT. De son côté, l'ADEAR évolue dans la sphère du syndicat agricole de la Confédération Paysanne qui milite pour une agriculture paysanne insérée au cœur des territoires valorisant le travail sur des exploitations de petite taille. Le manque de visibilité des initiatives prises par l'ADEAR nous a semblé en limiter l'impact.

L'installation en agriculture représente souvent un investissement initial très important du fait des acquisitions de foncier et de capital à réaliser. Cet investissement est une véritable barrière à l'entrée notamment pour les projets d'installation hors cadre familial. Pour cette raison, des aides spécifiques ont été mises en place pour faciliter l'installation. Au niveau national, la Dotation aux Jeunes Agriculteurs (DJA) nécessite de répondre à un certain nombre de critères dont l'âge, le niveau de formation et la viabilité économique du projet. Depuis 2016, la viabilité économique est évaluée à travers le critère de Surface Minimum d'Assujettissement (SMA) défini pour chaque département par le préfet dans le Schéma Directeur des Structures Agricoles. C'est un indicateur de la valeur économique moyenne de la production agricole d'une exploitation pondérée par orientation technico-économique et par région agricole. Contrairement à son prédécesseur, la Surface Minimum d'Installation (SMI), la SMA intègre la valeur ajoutée des productions, par exemple en cas de transformation ou de vente directe. Des aides départementales et régionales, comme le programme « Installation Progressive », aide financière pour le montage du projet initial et l'acquisition du matériel, répondent également à des critères d'âge, de formation et de viabilité économique.

L'évolution de la SMI en SMA est représentative d'une évolution de la représentation du métier d'agriculteur. Dimensionnée pour subvenir aux besoins d'un ménage agricole composé de deux Unités de Travail Humain (UTH), l'équivalent de deux emplois agricoles à temps plein, la SMI ne tenait compte que du rendement moyen des terres d'une région agricole dans un contexte technique donné. En ignorant l'éventuelle insertion de l'exploitation dans un territoire, par exemple en intégrant le développement d'une activité de transformation ou de vente directe de la production, la

SMI reflétait une conception conventionnelle de l'exploitation agricole dans laquelle l'agriculteur devait rémunérer son travail, financer ses investissements et son activité productrice uniquement à travers la vente de matière première agricole. Par ailleurs, aussi bien la SMI que la SMA mobilisent une lecture foncière de l'exploitation agricole qui ne tient pas compte des caractéristiques du marché foncier local. Ainsi, dans les espaces périurbains, où le prix du foncier est sensiblement plus élevé que dans des espaces ruraux éloignés de toute influence urbaine, ces deux indicateurs ne semblent pas être tout à fait adaptés à l'évaluation de la viabilité économique d'un projet agricole.

Pour tous les agriculteurs installés hors cadre familial interrogés, les démarches d'accès au foncier ont constitué une contrainte majeure. Outre son prix, le foncier est l'objet d'une féroce compétition à la fois entre acteurs agricoles sur le marché du foncier à destination agricole et avec les acteurs non-agricoles sur le marché du foncier : les opportunités d'accès au foncier sont donc rares pour les agriculteurs. D'une manière générale, les missions de la SAFER (Cf. Encadré 1 pour plus de détails concernant le fonctionnement de la SAFER) sont reconnues et supportées par les agriculteurs interrogés. Toutefois, ces derniers sont plus réservés sur le fonctionnement interne de la SAFER. D'un côté, les agriculteurs porteurs d'un projet qui se sont vus refuser l'accès au foncier parce que ce dernier n'a pas été jugé valable par le CTD. De l'autre, des correspondants locaux qui esquissent l'existence d'arrangements avec certains porteurs de projet partageant une vision de l'agriculture proche de la leur. Le fonctionnement de cet organisme révèle l'importance que revêt l'insertion dans les réseaux locaux pour les porteurs de projet en quête de foncier. De plus, il semblerait que la vision normative du métier d'agriculteur qui a prévalu à la définition de la SMI imprègne profondément la profession agricole. Enfin, la mission de développement local attribuée à la SAFER semble créer un conflit d'intérêt pour l'attribution de certaines propriétés pour lesquelles des acteurs non-agricoles semblent être favorisés (Boisson 2005, Sencébé 2012, Cour des comptes 2014). Cette situation n'a d'ailleurs pas échappé à certains élus locaux qui ont décidé de remédier à cette situation. C'est par exemple le cas de l'intercommunalité du Muretain qui a débloqué un budget spécifique pour favoriser l'installation sur son territoire d'agriculteurs porteurs de projets de maraîchage en agriculture biologique afin de répondre à la demande de ses administrés pour des produits alimentaires locaux.

Encadré 1 : Le fonctionnement de la SAFER

La SAFER est une société anonyme qui, entre autres missions, contribue à orienter les terres agricoles en vente vers les agriculteurs. Pour ce faire, la SAFER bénéficie d'un droit de préemption en zone agricole et naturelle ainsi que sur les biens à usage agricole en zone urbaine ou à urbaniser (dans les

communes disposant d'un document d'urbanisme). Le droit de préemption de la SAFER s'exerce dans un délai de deux mois à compter de la réception de la notification du compromis de vente par le notaire chargé de la transaction. Elle dispose de correspondants locaux, des agriculteurs nommés par les syndicats représentatifs, qui reçoivent les informations de vente (notifications et ventes amiables SAFER) en vue de leur diffusion sur le territoire. L'attribution du foncier sous la responsabilité de la SAFER est ensuite opérée par un Comité Technique Départemental (CTD) composé de représentants de la profession agricole (notamment des élus syndicaux, des représentants de la Chambre départementale d'agriculture et du Crédit Agricole) ainsi que des représentants des collectivités locales et de l'Etat. La SAFER peut également réorienter les terres vers un usage non-agricole dans une optique de développement du territoire et/ou de préservation de l'environnement.

Maintenir un outil de production viable : innover, investir et gérer les conflits

Une fois l'installation réussie, les agriculteurs doivent assurer la viabilité de leur exploitation agricole. Durant la deuxième moitié du vingtième siècle, la recherche de viabilité économique se traduisait souvent par un agrandissement foncier (Chavas et Kim 2010). Dans les espaces périurbains, les résultats de cette stratégie sont discutables du fait du coût élevé du foncier. Malgré les réserves émises précédemment quant à l'action de la SAFER, cette dernière a développé les Conventions de Mise à Disposition, des contrats de location de trois ans renouvelables une fois, qui permettent de maintenir un usage agricole des terres. Ces contrats présentent l'avantage d'être un petit peu moins précaires que les commodats, des prêts annuels de terres souvent gratuits. Dans notre échantillon, ce sont les agriculteurs installés en grandes cultures qui ont témoigné de leur engouement pour ces deux formes précaires d'accès au foncier : cinq des six agriculteurs installés en grandes cultures rencontrés ont affirmé en tirer profit pour amortir leur matériel souvent surdimensionné. Une alternative à l'agrandissement consiste à augmenter la valeur ajoutée générée sur l'exploitation pour se libérer de la contrainte foncière. Au cours des entretiens, douze agriculteurs (60%) ont expliqué avoir développé une telle démarche en développant des ateliers complémentaires : culture de semences (voire diversification vers des cultures maraîchères) sur les exploitations de grandes cultures, transformation ou vente directe de la production (par exemple, la vente de glaces et de goûters à la ferme pour des producteurs laitiers, la découpe et la vente directe de viande pour des éleveurs viande, la fabrication de coulis de tomate ou de soupes pour des maraîchers).

Ces tactiques d'accroissement de la valeur de la production, courantes dans les espaces périurbains, ne doivent pas faire oublier que les agriculteurs des espaces périurbains doivent

également gérer de nombreux conflits. Durant les entretiens, tous les agriculteurs ont évoqué l'existence de conflits les engageant directement ou affectant des collègues. D'une part, ces conflits les opposent à des acteurs non-agricoles (résidents ou élus locaux). Ont ainsi été cités i) les aménagements de la voirie qui ne correspondent pas au gabarit des machines agricoles et qui endommagent les pneus des machines ou contraignent les agriculteurs à faire des détours pour accéder à leurs parcelles, ii) des plaintes des résidents concernant le bruit, les odeurs, les épandages et les traitements, ou encore iii) des effractions (dégradations, vols). Soucieux de s'insérer dans leur environnement, certains agriculteurs nous ont confié faire des efforts pour limiter l'impact négatif pour les riverains. Ainsi, certains limitent les interventions les week-ends ou travaillent la nuit. Toutefois, ces pratiques étant constitutives de l'activité de production agricole, ils nous ont également expliqué ne pas avoir nécessairement le choix, par exemple, face aux impératifs météorologiques. De plus, ils nous ont aussi précisé que leurs efforts pour protéger l'environnement ou limiter l'impact de leur activité sur le bien-être des résidents sont rarement l'objet d'un retour positif par les résidents. Ces résultats sont maintenant bien établis dans la littérature et témoignent d'un manque de coordination (Sullivan et al. 2004, Cadieux et al. 2013, Darly et Torre 2013, Wästfelt et Zhang 2016). Enfin, au sein des formes collectives d'exploitation, comme les Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun, des conflits peuvent également émerger entre exploitants du fait de représentations trop éloignées du métier d'agriculteur.

Pour maintenir la compétitivité de l'exploitation, la recherche de viabilité économique s'accompagne d'un souci permanent d'innovation. Au sein de l'InterSCoT, l'accompagnement technique des agriculteurs est réalisé par de nombreux acteurs aux profils variés : des collecteurs remplissant également le rôle de fournisseurs (les coopératives), des organismes à mission d'intérêt public (Chambre d'Agriculture, services départementaux) et, enfin, les autres agriculteurs avec lesquels des relations étroites ont été nouées. C'est, par exemple, le cas de GC1 qui s'appuie sur les connaissances en produits phytopharmaceutiques d'un de ses confrères et qui, en retour, lui fournit des renseignements sur les types de matériel. Ces pratiques mettent en évidence un apprentissage collectif caractérisé, toutefois, par un risque de verrouillage technique si les savoirs ne sont pas régulièrement renouvelés. Lors des entretiens, nous avons également observé une tendance à la diversification des techniques employées par les agriculteurs qui dépasse les clivages modèle dominant/modèles alternatifs. Soumis à de nombreuses sources d'information, les agriculteurs des espaces périurbains, pragmatiques, nous ont fait part de leur intérêt pour les nouvelles techniques qu'ils découvrent à travers leur proximité aux marchés urbains et aux centres de recherche.

Cet intérêt pour l'innovation semble être la conséquence des évolutions passées et anticipées de la Politique Agricole Commune (PAC) et d'une recherche d'économies pour faire face

aux surcoûts liés à l'environnement urbain. Le découplage des aides du premier pilier de la PAC, le retour à une perception des signaux du marché et à une coordination plus importante par les prix seraient à l'origine d'une diversification des sources de revenu, notamment des revenus agricoles. L'anticipation de la disparition, ou du moins d'une diminution sensible des aides du premier pilier de la PAC, semblerait être la cause d'une préoccupation accrue pour la qualité agronomique des terres. A travers les services écosystémiques (sélection de cultures avec un système racinaire particulier pour la bonne structuration des sols, introduction de légumineuses dans les rotations pour recharger les sols en azote), les agriculteurs cherchent à maintenir les rendements à moindre coût et ainsi la compétitivité de leur exploitation sur le long-terme. A l'origine d'économies pécuniaires, l'adoption de ces éco-innovations semble accélérée par les surcoûts entraînés par la nature urbaine de l'environnement de production des agriculteurs. Face aux risques encourus, les exploitants introduisent ces modifications de manière progressive. Quatre agriculteurs ont témoigné d'une certaine reconnaissance locale lorsque des effets positifs étaient ressentis par le voisinage. Enfin, l'émergence de pratiques innovantes nécessite parfois la participation et l'engagement des collectivités locales, comme ce fût le cas pour E2 qui a pu bénéficier du soutien de la municipalité pour faire éco-pâturer ses brebis. Les représentations de l'activité agricole des autres acteurs de l'espace périurbain sont donc déterminantes pour la viabilité des exploitations agricoles afin que les projets des agriculteurs soient compatibles avec le projet territorial. Ainsi, sans être ni nécessairement choisie, ni nécessairement subie, la proximité géographique et la proximité institutionnelle sont à l'origine de phénomènes d'actualisation des raisons d'agir des agriculteurs pour l'adoption de nouvelles pratiques (Del Corso et al. 2015).

Transmission ou sortie : un enjeu pour la construction territoriale de l'InterSCoT

Malgré des outils de production en général performants, les exploitants sont parfois peu enclins à transmettre leur exploitation à leurs enfants. Parmi les douze agriculteurs de plus de cinquante ans, pour qui la question de la transmission devient un enjeu fondamental pour la survie de l'exploitation, huit seulement, soit les deux tiers, ont des perspectives positives de transmission de l'exploitation. La question du devenir de l'exploitation, et surtout des terres en propriété, est donc posée. Les éventualités envisagées par les agriculteurs de notre échantillon consistent soit à spéculer sur le prix du foncier, à conserver le patrimoine familial ou, plus rarement, à transmettre à un jeune. Aucun des agriculteurs interrogés n'a évoqué la possibilité de démanteler sa propriété pour permettre l'agrandissement d'autres exploitations. Ceci pourrait être interprété comme un attachement à la terre et à la fierté d'avoir développé un outil de production viable. Ces résultats font écho à ceux de Duesberg et al. (2017) qui ont mis en évidence les bienfaits de la transmission progressive de l'exploitation. Le départ progressif de l'exploitant à la retraite lui permettrait de ne pas rompre

brusquement avec son activité professionnelle qui est en même temps constitutive de son identité personnelle. Bien évidemment, les caractéristiques du marché foncier impliquent de ne pas négliger la possibilité qu'une décision de conservation du foncier peut être motivée par un comportement spéculatif.

Les situations de rétention du foncier (spéculation, patrimonialisation) peuvent entraîner une situation dans laquelle des terres restent à vocation agricole à ceci près que le propriétaire et l'opérateur des travaux agricoles deviennent de plus en plus deux entités différentes. Neuf des agriculteurs interrogés nous ont fait part du développement d'Entreprises de Travaux Agricoles (ETA) constituées par des agriculteurs dont l'exploitation est trop petite pour permettre l'amortissement de leur équipement. Dans notre échantillon, ce sont les agriculteurs installés en grandes cultures, qui cherchent à amortir l'acquisition de leur matériel coûteux, et les éleveurs, qui sous-traitent des opérations de culture, qui ont évoqué cette évolution de l'organisation productive du territoire. Observable dans d'autres régions (Petrzelka et al. 2013, Sencébé et al. 2013), cette situation pourrait à terme aboutir à une division du travail dans laquelle les propriétaires récolteraient la rente foncière et les entrepreneurs agricoles le revenu du travail de la terre ; les profits étant partagés en fonction des modalités d'accès au foncier. Cette situation pose de nombreuses questions parmi lesquelles celle de l'accaparement des profits par la rente foncière (Levins et Cochrane 1996), celle de la durabilité environnementale d'une telle organisation (Magnan 2015, Ouma 2016), ou encore la question de la sécurité alimentaire des territoires concernés (Tedesco et al. 2017).

Outre la question foncière soulevée par le développement des ETA, l'accès à la main d'œuvre est une préoccupation pour les agriculteurs de notre échantillon. Certains ont développé des stratégies d'évitement en développant une offre de formation. C'est ainsi le cas de M6, qui offre une formation à la permaculture, et de E2, qui réfléchit à accueillir des visiteurs en échange de leur force de travail. Les chefs d'exploitation interrogés font peu appel à la main d'œuvre familiale non-salariée car les charges salariales sont trop élevées pour beaucoup d'entre eux. La main d'œuvre saisonnière est bien sûr indispensable sur les exploitations de maraîchage pour faire face aux pics de travail. Ce sont les éleveurs qui semblent le plus souffrir de cette situation ; la conduite de leur troupeau est une opération trop sensible pour qu'ils la délèguent et rares sont ceux qui font appel aux services de remplacement lorsque le service est disponible.

Coordination de la planification et de l'encadrement de l'activité agricole dans l'InterSCoT

Plusieurs organismes présents sur l'InterSCoT ont des compétences pour traiter de la question agricole. Malgré des missions souvent reconnues et plébiscitées par les agriculteurs, ces derniers ont

exprimé une forme de mécontentement à la fois envers les organismes agricoles et envers les organismes de planification urbaine.

L'influence urbaine se traduit, sur le territoire de l'InterSCoT, par des projets territoriaux portés par des acteurs non-agricoles ayant une compréhension non-exhaustive des problématiques agricoles. Cette incompréhension est dès lors à l'origine de représentations du monde qui peuvent i) entrer en opposition avec celles de certains agriculteurs et organismes agricoles et ii) ralentir la dynamique de construction territoriale. Le projet de Couronne Verte porté par l'AUAT serait à l'origine de plusieurs divergences discursives. Les agriculteurs ayant perçu cette divergence nous ont confié se méfier de ce type de projets sans toutefois avoir les moyens de s'engager efficacement dans les discussions. D'autres agriculteurs ont montré des positions plus tranchées en fonction de l'impact anticipé sur le fonctionnement de leur exploitation du projet de Couronne Verte. Le manque de coordination est visible entre les acteurs prépondérants du projet de Couronne Verte qui, sans être propriétaires des terres, donnent le sentiment de vouloir imposer une forme d'agriculture à des agriculteurs qui souhaitent mener leur activité professionnelle comme ils l'entendent. Le manque de concertation entre les objectifs affichés par les décideurs publics et les systèmes de production développés par les agriculteurs du territoire est ainsi à l'origine d'une réserve, voire d'une opposition, au projet.

Les agriculteurs ont également exprimé une forme d'insatisfaction envers les méthodes employées par les organismes agricoles dans la réalisation de leurs missions. Ce mécontentement pourrait être provoqué par l'emploi d'outils peu adaptés. Par exemple, la SMI, l'indicateur employé pour évaluer la viabilité économique des exploitations, par exemple lors d'une installation, témoigne d'une vision normative de l'exploitation agricole qui ne semble pas convenir au contexte périurbain. La récente révision du concept de SMI en SMA peut s'interpréter comme un premier pas à la meilleure prise en compte des caractéristiques de l'activité professionnelle des agriculteurs des espaces périurbains en intégrant la valeur ajoutée capturée par les exploitants qui développent des activités de transformation et de vente directe. Il semble important d'adapter au contexte périurbain les outils d'aide à la décision en tenant compte des caractéristiques du marché foncier local. Une initiative semble aller dans ce sens. Pour faciliter l'installation des jeunes agriculteurs, une convention de portage du foncier a été conclue entre l'ex-région Midi-Pyrénées, la SAFER et le Crédit Agricole pour réduire la pression financière lors des premières années de l'installation hors-cadre familial tout en permettant l'acquisition sur le moyen terme des facteurs de production.

Ces ajustements pourraient toutefois être ralentis par des comportements stratégiques développés par les différents organismes. D'un côté, le département de la Haute-Garonne a

développé une compétence en accompagnement du secteur agricole. Cette compétence apparaît redondante avec les compétences déjà développées par la Chambre d'Agriculture. Toutefois, le service offert par le Département est pour le moment gratuit contrairement à certains services offerts par la Chambre d'Agriculture. Le manque de coordination dans l'action de ces deux organismes, autrefois partenaires, est à l'origine d'une certaine opacité et de rapports qui nous ont semblé crispés. De l'autre, les Chambres d'Agriculture et les SAFERs se coordonnent au niveau national pour améliorer leur offre de services, mutualiser leur expertise agricole et territoriale, et renforcer leur efficacité. En discussion dans chaque région, ces partenariats pourraient s'interpréter comme une consolidation de positions qui annoncerait une opposition plus soutenue entre les visions urbaines et rurales de l'agriculture. Toutefois, dans le cas de l'InterSCoT, Toulouse Métropole est partie prenante de ce rapprochement ce qui tendrait à nuancer ce propos. En 2012, la Chambre d'Agriculture et Toulouse Métropole ont ainsi élaboré une « Charte pour une agriculture durable en territoires périurbains ». Il est encore trop tôt pour se prononcer sur l'intérêt de ce rapprochement qui pourrait être interprété comme un effort pour améliorer la coordination des acteurs.

Conclusion

Dans cette communication, nous avons éclairé l'influence de la construction d'un territoire, en l'occurrence celui de l'InterSCoT toulousain, sur l'insertion du secteur agricole dans un projet territorial urbain. La récente urbanisation des espaces ruraux périphériques à la métropole toulousaine, où s'était développé un secteur agricole dynamique, pose les fondements de l'originalité de ce travail du fait de l'émergence de l'enjeu de coordination entre acteurs au sujet du devenir de l'activité agricole de ce territoire périurbain. Notre lecture renvoie à un cadre théorique mobilisant une approche mésoéconomique, adaptée à l'analyse des dynamiques territoriales, que nous avons complétée à l'aide du concept commonsien de futurité. Cette originalité se trouve renforcée par une lecture au prisme des décisions d'investissement des agriculteurs de la coordination des acteurs du territoire. Empiriquement, nous avons réalisé des entretiens approfondis avec des agriculteurs lors desquels nous avons recueilli les cartes mentales de leurs décisions d'investissement et des informations sur leur système d'exploitation. Notre échantillon téléologique, constitué de vingt agriculteurs, a été sélectionné selon l'orientation technico-économique de leur exploitation, leur âge, la diversification des activités au sein du ménage et la localisation des sièges d'exploitation dans l'InterSCoT. Nous avons ensuite réalisé un focus group avec des acteurs de l'InterSCoT dont les missions concernent soit l'aménagement urbain, soit l'encadrement de l'activité agricole, afin de recouper les conclusions des analyses réalisées à partir des entretiens avec les agriculteurs.

Les résultats montrent que la décision d'investissement est raisonnée de manière spécifique par chaque agriculteur. Autrement dit, les priorités identifiées par les agriculteurs sont différentes pour chacun d'entre eux. Cette individualité témoigne de compréhensions différentes du monde. Soumis à différentes sphères d'influence structurées par des normes, des valeurs et des savoirs, les agriculteurs adaptent leur outil de production en fonction d'anticipations résultant de la synthèse et l'interprétation de l'information qu'ils recueillent. Nos entretiens mettent en évidence deux sphères d'influence principales : la sphère rurale et la sphère urbaine. Alors que la vision rurale de l'exploitation agricole s'est développée autour de l'exploitation familiale à deux UTH, la vision urbaine de l'agriculture s'est développée autour d'une exploitation agricole fournisseuse de services écosystémiques et répondant à la demande alimentaire des marchés urbains. Situées sur deux registres différents, d'un côté un outil de production duquel un revenu doit être dégagé et, de l'autre, une activité contribuant à la durabilité des territoires, ces deux visions, sans être incompatibles, peuvent sembler entrer en opposition. L'acceptation, voire l'intériorisation, d'une de ces deux perspectives par chacun des acteurs semble créer un chemin de dépendance cognitive qui nécessiterait de formuler une vision commune au sein d'espaces de coordination afin de réduire les antagonismes. La coordination des actions des acteurs du territoire reflète donc bien « un enjeu de pouvoirs et l'expression de compromis stabilisés » (Abdelmalki et al. 1996).

Ces résultats concordent avec ceux d'autres recherches portant sur les dynamiques de l'agriculture des espaces périurbains (Clark et Munroe 2013, Li et al. 2016, Pirro et Anguelovski 2017) : diversité des stratégies d'adaptation, liens fonctionnels diffus et en construction entre espaces ruraux et urbains, existence de conflits. D'une part, ces similitudes confirment la pertinence de notre échantillon téléologique et la validité des résultats. D'autre part, la taille de notre échantillon est apparue suffisante lorsqu'une forme de concordance entre les différents témoignages des agriculteurs a émergé et que les entretiens supplémentaires n'apportaient aucune information nouvelle. Ainsi, la taille de vingt exploitants agricoles de notre échantillon semble être un compromis satisfaisant entre moyens mis en œuvre pour conduire cette recherche, robustesse de l'analyse et représentativité des résultats.

Les résultats font notamment écho à une analyse semblable conduite au sein de la Ceinture de verdure de l'Ontario (Akimowicz et al. 2016). Des constantes liées à la nature périurbaine des deux espaces concernés ont pu être identifiées (malgré des degrés d'expression divers) : difficulté à maintenir des services agricoles, demande d'installation en maraîchage, conflits entre agriculteurs et riverains non-agriculteurs et tensions sur le marché du foncier. Malgré des objectifs assez similaires (maintenir une agriculture dynamique à proximité de la ville, conserver des espaces ouverts naturels et récréatifs, limiter le développement urbain), le projet de Ceinture de verdure, institué par le

Gouvernement provincial de l'Ontario dans une optique descendante, contraste fortement avec l'approche territoriale ascendante développée au sein de l'InterSCoT. Dans le cas de la Ceinture, un zonage délimitant un espace inconstructible, sauf sous certaines conditions pour des aménagements agricoles, a été instauré rapidement, environ un an entre la première annonce et la prise d'effet de la mesure, avec très peu de concertation, notamment avec les agriculteurs.

Dans le cas de l'InterSCoT, la présence d'acteurs chargés d'encadrer, de soutenir et de représenter le secteur agricole (Chambre d'agriculture, SAFER, syndicats, ...) apparaît comme un avantage pour le maintien d'un secteur agricole dynamique. Dans un espace périurbain caractérisé par de fortes tensions sur le marché du foncier, la gestion, presque au cas par cas, des transactions sur le foncier agricole par la SAFER est, par exemple, une action très importante pour le maintien du secteur agricole. La présence d'un tel organisme dans la Ceinture de verdure pourrait ainsi fluidifier le marché foncier qui, en Ontario, est régulé par une législation rigide. D'autre part, le projet de Couronne verte porté par l'InterSCoT, qui ne repose pas sur un zonage strict mais plutôt sur l'identification de zones à enjeux, permettrait de maintenir une certaine souplesse pour l'aménagement du territoire et limiter le phénomène de *leapfrogging*, provoqué par une approche conservatoire de l'espace, observé au-delà de la Ceinture de verdure (Fung et Conway 2007). Une meilleure coordination de l'action des organismes en charge de la question agricole au sein de l'InterSCoT, par exemple, à travers la définition d'une vision commune, s'avérerait bénéfique au maintien d'un secteur agricole dynamique.

Nous avons également pu constater que des outils législatifs et juridiques ne sont pas, ou peu, utilisés au sein de l'InterSCoT. Par exemple, le statut de Zone Agricole Protégée permettrait d'assurer une meilleure protection sur le long terme du statut agricole du foncier. Par ailleurs, Toulouse Métropole a créé un Etablissement Public Foncier Local (EPFL) pour constituer une réserve foncière à vocation de construction urbaine et provisoirement à usage agricole. Sa contrepartie à vocation agricole n'est pas encore envisagée. Il y aurait, en outre, une difficulté à trouver des porteurs de projet souhaitant s'installer en tant qu'agriculteurs. Toulouse Métropole est toutefois engagé dans l'achat de propriétés agricoles comme, par exemple, la ferme de Salsas qui, au-delà du projet agricole, a vocation à devenir un lieu d'échange et un outil pédagogique sur les questions agro-environnementales. L'appréciation par les acteurs publics de l'utilité des terres agricoles doit s'accompagner d'une meilleure prise de conscience de leur valeur et de l'irréversibilité des changements entraînés par l'urbanisation. Une telle attitude pourrait être mise en perspective avec le concept théorique de biens communs. En développant une action politique à la hauteur de ces enjeux tout en favorisant la concertation avec les acteurs agricoles, une véritable politique foncière pourrait ainsi être développée au sein de l'InterSCoT toulousain.

Ces premiers éléments d'analyse obtenus par comparaison de l'impact de deux politiques publiques mériteraient d'être affinés. L'aspect qualitatif de cette recherche, inhérent à l'utilisation des cartes mentales, limite la portée générale des résultats. L'analyse de données quantitatives, telles que le Recensement Général Agricole en France, pourrait permettre de caractériser mieux les dynamiques observées et de renforcer la validité des résultats. De plus, il serait intéressant de reproduire la méthodologie sur d'autres terrains avec des degrés d'incertitude sur le statut du foncier intermédiaires. La duplication de la méthodologie de recherche sur d'autres terrains permettrait de renforcer la robustesse des résultats. L'addition de nouveaux résultats issus d'autres terrains nous permettrait ainsi d'identifier plus clairement les facteurs influençant les différentes dynamiques observées dans l'InterSCoT et dans la Ceinture de verdure.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier l'ensemble des participants aux entretiens et au focus group pour leur disponibilité et leur implication. Les auteurs tiennent également à remercier la *Research Executive Agency* de la Commission Européenne pour le financement du projet MARSUPIA (Bourse Marie Curie - IOF 622830).

Références bibliographiques

Abdelmalki, L., D. Dufourt, T. Kirat and D. Requier-Desjardins (1996). "Technologie, institutions et territoires: le territoire comme création collective et ressource institutionnelle." Pecqueur, B.(éd.). Dynamiques territoriales et mutations économiques. Paris, L'Harmattan.

Abelairas-Etxebarria, P. and I. Astorkiza (2012). "Farmland prices and land-use changes in periurban protected natural areas." *Land Use Policy* 29(3): 674-683.

Akimowicz, M., H. Cummings and K. Landman (2016). "Green lights in the Greenbelt? A qualitative analysis of farm investment decision-making in peri-urban Southern Ontario." *Land Use Policy* 55: 24-36.

Alasia, A., A. Weersink, R. D. Bollman and J. Cranfield (2009). "Off-farm labour decision of Canadian farm operators: Urbanization effects and rural labour market linkages." *Journal of Rural Studies* 25(1): 12-24.

AUAT (2010). Vision stratégique de l'InterSCoT de l'aire urbaine de Toulouse.

AUAT (2016). InterSCoT de l'aire urbaine au Grand Bassin Toulousain 10 ans de construction territoriale.

Bazzoli, L. (1999). L'économie politique de John R. Commons. Paris, France, L'Harmattan.

Berdegué, J. A., F. Carriazo, B. Jara, F. Modrego and I. Soloaga (2015). "Cities, Territories, and Inclusive Growth: Unraveling Urban–Rural Linkages in Chile, Colombia, and Mexico." *World Development* 73: 56-71.

Berger, M. (1989) "Vers de nouveaux types de rapports villes-campagnes. La production des espaces périurbains en France et dans les pays d'économie développée." *Strates* 4, 16.

Bernard, C., A. Dufour and M.-A. Angelucci (2005). "L'agriculture périurbaine : interactions sociales et renouvellement du métier d'agriculteur." *Economie Rurale* 288: 70-85.

Bernard, C., I. Duvernoy, A. Dufour and C. Albaladejo (2006). "Les relations sociales des agriculteurs périurbains: quelles articulations au territoire?" *Cahiers Agriculture* 15(6): 529-534.

Billaudot, B. (2009) "Les institutions dans la théorie de la régulation : une actualisation." *Revue de la régulation* 6.

Boisson, J.-P. (2005). La maîtrise foncière clé du développement rural : pour une nouvelle politique foncière.

Boutet, D. and J. Serrano (2013). "Les sols périurbains, diversification des activités et des valeurs. Quelques éléments de comparaison et d'analyse." *Économie rurale* 338: 05-23.

Bryant, C. R. and T. R. R. Johnston (1992). *Agriculture in the city's countryside*. Toronto, ON, University of Toronto press.

Burton, R. J. F. and G. A. Wilson (2006). "Injecting social psychology theory into conceptualisations of agricultural agency: Towards a post-productivist farmer self-identity?" *Journal of Rural Studies* 22(1): 95-115.

Cadieux, K. V., L. E. Taylor and M. F. Bunce (2013). "Landscape ideology in the Greater Golden Horseshoe Greenbelt Plan: Negotiating material landscapes and abstract ideals in the city's countryside." *Journal of Rural Studies* 32: 307-319.

Campagne, P. and B. Pecqueur (2014). *Le développement territorial*. Paris, France, Charles Léopold Mayer.

Carley, K. and M. Palmquist (1992). "Extracting, Representing, and Analyzing Mental Models." *Social Forces* 70(3): 601-636.

Chavas, J.-P. and K. Kim (2010). "Economies of diversification: A generalization and decomposition of economies of scope." *International Journal of Production Economics* 126(2): 229-235.

Clark, J. K. and D. K. Munroe (2013). "The relational geography of peri-urban farmer adaptation." *Journal of Rural Community Development* 8(3): 15-28.

Colletis, G., P. Gianfaldoni and N. Richez-Battesti (2005). "Economie sociale et solidaire, territoires et proximité." *Revue internationale de l'économie sociale* 296: 8-25.

Colletis, G. and B. Pecqueur (2005). "Révélation de ressources spécifiques et coordination située." *Economie & Institutions* 6-7: 51-74.

Commons, J. R. (1934). *Institutional economics: Its place in political economy*. New York, NY, Macmillan.

Cour des comptes (2014). *Les SAFER : les dérives d'un outil de politique d'aménagement agricole et rural*. Paris: 91-123.

Crespo, J., D. Requier-Desjardins and J. Vicente (2014). "Why can collective action fail in Local Agri-food Systems? A social network analysis of cheese producers in Aculco, Mexico." *Food Policy* 46: 165-177.

Darby, S. and A. Torre (2013). "Conflicts over farmland uses and the dynamics of "agri-urban" localities in the Greater Paris Region: An empirical analysis based on daily regional press and field interviews." *Land Use Policy* 33: 90-99.

Davoudi, S. and D. Stead (2002). "Urban-Rural Relationships: An Introduction and Brief History." *Built Environment (1978-)* 28(4): 268-277.

Deaton, B. J. and R. J. Vyn (2010). "The Effect of Strict Agricultural Zoning on Agricultural Land Values: The Case of Ontario's Greenbelt." *American Journal of Agricultural Economics* 92(4): 941-955.

Del Corso, J.-P. and C. Képhaliacos (2012). "Améliorer la gouvernance territoriale de biens publics environnementaux au moyen d'institutions discursives." *Géographie Économie Société* 14(4): 393-409.

Del Corso, J.-P., C. Kephaliacos and G. Plumecocq (2015). "Legitimizing farmers' new knowledge, learning and practices through communicative action: Application of an agro-environmental policy." *Ecological Economics* 117: 86-96.

Duesberg, S., P. Bogue and A. Renwick (2017). "Retirement farming or sustainable growth – land transfer choices for farmers without a successor." *Land Use Policy* 61: 526-535.

Duvernoy, I. (2016). "Partenariats inter-institutionnels et construction de représentations d'une activité agricole territorialisée dans l'aire urbaine toulousaine." *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 4: 799-816.

Duvernoy, I. and S. Bacconnier-Baylet (2011). "L'agriculture de l'aire urbaine de Toulouse. Enseignements de la presse locale." *Sus-Ouest Européen* 31: 67-77.

Fleury, A. and P. Moustier (1999). "L'agriculture périurbaine, infrastructure de la ville durable." *Cahiers Agricultures* 8(4): 281-287.

Fung, F. and T. Conway (2007). "Greenbelts as an Environmental Planning Tool: A Case Study of Southern Ontario, Canada." *Journal of Environmental Policy & Planning* 9(2): 101-117.

Gislain, J.-J. (2002). "Causalité institutionnelle : la futurité chez J. R. Commons." *Économie et institutions* 1 47-66.

Gray, S., A. Chan, D. Clark and R. Jordan (2012). "Modeling the integration of stakeholder knowledge in social–ecological decision-making: Benefits and limitations to knowledge diversity." *Ecological Modelling* 229: 88-96.

Groumpos, P. P. (2010). Fuzzy Cognitive Maps: Basic Theories and Their Application to Complex Systems. *Fuzzy Cognitive Maps: Advances in Theory, Methodologies, Tools and Applications*. M. Glykas. Berlin, Heidelberg, Springer Berlin Heidelberg: 1-22.

Guérin, M. (2005). Conflits d'usage à l'horizon 2020 - Quels nouveaux rôles pour l'Etat dans les espaces ruraux et périurbains ?, *La Documentation française*.

Gueringer, A. (2008). "" Systèmes fonciers locaux " : une approche de la question foncière à partir d'études de cas en moyenne montagne française." *Géocarrefour* 83(4): 321-329.

Gueringer, A., A. Hamdouch and F. Wallet (2016). "Foncier et développement des territoires ruraux et périurbains en France." *Revue d'Economie Régionale & Urbaine* 4: 693-712.

Hansson, H., R. Ferguson, C. Olofsson and L. Rantamäki-Lahtinen (2013). "Farmers' motives for diversifying their farm business – The influence of family." *Journal of Rural Studies* 32: 240-250.

Hervieu, B. and F. Purseigle (2013). *Sociologie des mondes agricoles*. Paris, France, Armand Colin.

Houdart, M., S. Loudiyi and A. Gueringer (2012). "L'adaptation des agriculteurs au contexte périurbain." *Norois* 224: 35-48.

Howley, P., C. Buckley, C. O Donoghue and M. Ryan (2015). "Explaining the economic 'irrationality' of farmers' land use behaviour: The role of productivist attitudes and non-pecuniary benefits." *Ecological Economics* 109: 186-193.

Inwood, S. M. and J. S. Sharp (2012). "Farm persistence and adaptation at the rural–urban interface: Succession and farm adjustment." *Journal of Rural Studies* 28(1): 107-117.

Isaac, M. E., E. Dawoe and K. Sieciechowicz (2009). "Assessing local knowledge use in agroforestry management with cognitive maps." *Environmental Management* 43(6): 1321-1329.

Jarrige, F., P. Thinon and B. Nougaredes (2006). "La prise en compte de l'agriculture dans les nouveaux projets de territoires urbains. Exemple d'une recherche en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Montpellier." *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 3: 393-414.

Jones, N. A., H. Ross, T. Lynam, P. Perez and A. Leitch (2011) "Mental models: an interdisciplinary synthesis of theory and methods." *Ecology and Society* 16, 46 [online].

Jouve, A.-M. and G. Vianey (2012). "Le foncier, une ressource territoriale difficile à construire en périurbain." *Économie rurale*, 330-331 330-331: 27-41.

Latruffe, L. and L. Piet (2014). "Does land fragmentation affect farm performance? A case study from Brittany, France." *Agricultural Systems* 129: 68-80.

Lefèvre, P. and S. Bonnin-Oliveira (2011). "Expertise et planification territoriale dans l'agglomération toulousaine : les recompositions centre-périphérie à l'œuvre." *Sud-Ouest européen* 31: 127-139.

Levins, R. A. and W. W. Cochrane (1996). "The Treadmill Revisited." *Land Economics* 72(4): 550-553.

Li, N., R. J. Vyn and K. McEwan (2016). "To Invest or Sell? The Impacts of Ontario's Greenbelt on Farm Exit and Investment Decisions." *Applied Economic Perspectives and Policy* 38(3): 389-412.

Lobley, M. and C. Potter (2004). "Agricultural change and restructuring: recent evidence from a survey of agricultural households in England." *Journal of Rural Studies* 20(4): 499-510.

Magnan, A. (2015). "The financialization of agri-food in Canada and Australia: Corporate farmland and farm ownership in the grains and oilseed sector." *Journal of Rural Studies* 41: 1-12.

Nehring, R., B. Charles, D. Banker and B. Vince (2006). "Urban Influence on Costs of Production in the Corn Belt." *American Journal of Agricultural Economics* 88(4): 930-946.

Ouma, S. (2016). "From financialization to operations of capital: Historicizing and disentangling the finance-farmland-nexus." *Geoforum* 72: 82-93.

Patti, D. (2016). "Metropolitan Governance in the Peri-Urban Landscape: The Tower of Babel? The Case of the Vienna-Bratislava Metropolitan Region." *Planning Practice & Research*: 1-11.

Pérès, S. (2009). "La résistance des espaces viticoles à l'extension urbaine Le cas du vignoble de Bordeaux." *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 1: 155-177.

Petrzelka, P., Z. Ma and S. Malin (2013). "The elephant in the room: Absentee landowner issues in conservation and land management." *Land Use Policy* 30(1): 157-166.

Pirro, C. and I. Anguelovski (2017). "Farming the urban fringes of Barcelona: Competing visions of nature and the contestation of a partial sustainability fix." *Geoforum* 82: 53-65.

Rastoin, J.-L. and G. Gherzi (2010). *Le système alimentaire mondial Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*. Paris, France, Editions Quae.

Sack, R. D. (1986). *Human Territoriality*. Cambridge, Cambridge University Press, U.K.

Sencébé, Y. (2012). "La Safer. De l'outil de modernisation agricole à l'agent polyvalent du foncier : hybridation et fragmentation d'une institution." *Terrains & travaux* 20(1): 105-120.

Sencébé, Y., F. Pinton and P. Alphanéry (2013) "Le contrôle des terres agricoles en France." *Sociologie* 3.

Singh, C., P. Dorward and H. Osbahr (2016). "Developing a holistic approach to the analysis of farmer decision-making: Implications for adaptation policy and practice in developing countries." *Land Use Policy* 59: 329-343.

Stenholm, P. and U. Hytti (2014). "In search of legitimacy under institutional pressures: A case study of producer and entrepreneur farmer identities." *Journal of Rural Studies* 35: 133-142.

Sullivan, W. C., O. M. Anderson and S. T. Lovell (2004). "Agricultural buffers at the rural–urban fringe: an examination of approval by farmers, residents, and academics in the Midwestern United States." *Landscape and Urban Planning* 69(2–3): 299-313.

Talbot, D. (2010). "La dimension politique dans l'approche de la proximité." *Géographie, économie, société* 12(2): 144.

Taylor, B. M. and M. Van Grieken (2015). "Local institutions and farmer participation in agri-environmental schemes." *Journal of Rural Studies* 37: 10-19.

Tedesco, C., C. Petit, G. Billen, J. Garnier and E. Personne (2017). "Potential for recoupling production and consumption in peri-urban territories: The case-study of the Saclay plateau near Paris, France." *Food Policy* 69: 35-45.

Torre, A. and J.-E. Beuret (2012). *Proximités territoriales*. Paris, France, Economica.

van Dijk, W. F. A., A. M. Lokhorst, F. Berendse and G. R. de Snoo (2016). "Factors underlying farmers' intentions to perform unsubsidised agri-environmental measures." *Land Use Policy* 59: 207-216.

Vianey, G., S. Bacconnier-Baylet and I. Duvernoy (2006). "L'aménagement communal périurbain : maintenir l'agriculture pour préserver quelle ruralité ?" *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 3: 355-372.

Wästfelt, A. and Q. Zhang (2016). "Reclaiming localisation for revitalising agriculture: A case study of peri-urban agricultural change in Gothenburg, Sweden." *Journal of Rural Studies* 47, Part A: 172-185.

Wilber, C. K. and R. S. Harrison (1978). "The Methodological Basis of Institutional Economics: Pattern Model, Storytelling, and Holism." *Journal of Economic Issues* 12(1): 61-89.

Zasada, I. (2011). "Multifunctional peri-urban agriculture—A review of societal demands and the provision of goods and services by farming." *Land Use Policy* 28(4): 639-648.

Zoomers, A., F. van Noorloos, K. Otsuki, G. Steel and G. van Westen (2017). "The Rush for Land in an Urbanizing World: From Land Grabbing Toward Developing Safe, Resilient, and Sustainable Cities and Landscapes." *World Development* 92: 242-252.